



Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 93-2017**
Séance du 26 septembre 2017

DELIBERATION

relative au crédit d'engagement de 60 000 F pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

Vu l'importance du bassin versant entièrement situé en zone industrielle, délimité au Nord par la route de Base, au Sud par la route de Saint-Julien, à l'Ouest par l'autoroute, et à l'Est par le chemin du Pont-du-Centenaire,

vu la vétusté de l'ouvrage datant de 1975 et les risques relatifs à la sécurité des personnes qui interviennent dans ce lieu,

vu la mise en péril du bon fonctionnement de la station en cas de pannes électriques et mécaniques des installations en place,

vu la dégradation de la structure béton due à l'agressivité des eaux usées industrielles,

vu la loi sur les eaux L 2.05 art. 84 sur le financement des réseaux secondaires, qui précise qu'il appartient aux communes d'assurer le financement de l'établissement, la transformation, l'entretien, l'extension et l'exploitation de leurs réseaux secondaires,

vu le montant de l'étude basé sur l'offre d'ingénieurs civils des SIG de juin 2017,

vu la prise en charge du coût de l'étude par le Fond Intercommunal d'Assainissement (FIA),

vu l'exposé des motifs EM 93-2017, de septembre 2017, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'art. 30, al.1, lettre e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 21 oui (unanimité)

1. D'accepter l'étude de la rénovation de la station de pompage des eaux usées de la ZIPLO.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 60 000 F, destiné à financer cette étude.

3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 60 000 F dans le compte des investissements, sous rubrique MCH2 N° 5030, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. De consolider cette somme conjointement au crédit d'engagement pour la réalisation des travaux de rénovation de la station de pompage de la ZIPLO qui sera présenté ultérieurement.
5. De conditionner la dépense de cette étude à la décision d'octroi pour la prise en charge du coût par le FIA selon séance du 2 juin 2017.

SCA/GR – SF/PL – 26.09.2017 # 34268



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 93-2017

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

OBJET:

**Crédit d'engagement pour l'étude
de la rénovation de la station de pompage
de la ZIPLO**

Fr. 60'000.-

Plan-les-Ouates – septembre 2017

Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Préambule

Généralités

Cette station de pompage sise sur la commune de Plan-les-Ouates relève, en direction de la STAP de Saint-Jean, les eaux-usées d'un bassin versant d'environ 0,5 km² de superficie.

Ce bassin versant est entièrement situé en zone industrielle. Il est délimité au Nord par la route de Base, au Sud par la route de Saint-Julien, à l'Ouest par l'autoroute, et à l'Est par le chemin du Pont-du-Centenaire.

La mise en service de l'installation actuelle date de **1975**.

Cette station de pompage fait partie du réseau secondaire de la Commune.

Bien que la commune de Plan-les-Ouates soit propriétaire de cette station de pompage, ce sont les SIG qui gèrent son exploitation et en assurent son entretien. Avant 2015, les travaux d'entretien de la station étaient à la charge de la Commune et subventionnés par le Canton en fonction de la capacité financière de celle-ci. Pour la commune de Plan-les-Ouates, cette subvention cantonale était de 15 % soit le minimum accordé.

Depuis 2015, soit dès l'application de la nouvelle loi sur les eaux L 2 05 et la mise en oeuvre du Fond Intercommunal d'Assainissement (FIA), les frais d'entretien, de remplacement ou de construction des ouvrages du réseau secondaire communal sont pris en charge par le FIA.

Pour mémoire, les travaux effectués en 2010, pour le remplacement de 2 pompes et la révision des 2 autres se sont élevés à Fr. 82'000 TTC et ont été pris en charge par la Commune.

Suite à une intervention de maintenance où un accident a été évité de justesse, une analyse de risque de la station a été effectuée par SIG démontrant la vétusté et la dangerosité de l'ouvrage et par conséquent, la nécessité de procéder à sa rénovation.

Les travaux prévoient un remplacement des équipements électromécaniques, de l'installation électrique et une lourde réhabilitation du second oeuvre de l'ouvrage.

SIG opte pour le remplacement des 4 pompes existantes par 2 pompes plus puissantes, refoulant chacune sur les 2 conduites connectées. Le débit unitaire sera plus élevé et la

capacité de pompage passera de 115 l/s actuel à 150 l/s avec un passage libre plus grand qu'aujourd'hui.

Les travaux seront réalisés dans le respect des prescriptions en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

Ils s'accompagneront d'un pompage ininterrompu tout au long de l'intervention.

2. Explications techniques

Etat existant

La station de pompage sise à l'angle sud-ouest du giratoire Pont-du-Centenaire – Base refoule une grande partie des eaux usées de la ZIPLO sur le collecteur des eaux usées de la route de St-Julien. Celles-ci s'écoulent ensuite gravitairement en direction de la commune de Lancy.

Le relevage des eaux usées se fait au moyen de 4 pompes immergées.

Le milieu très corrosif de cette station, engendré par le passage des eaux usées des industries de la ZIPLO, a accéléré le vieillissement de l'ouvrage tant au niveau des installations mécaniques et électriques que de la structure en béton.

Description des travaux envisagés :

1) Mécaniques :

- Pose de 2 pompes plus puissantes
- Ventilation
- Conduites, couvercles, vannes et clapets
- Serrurerie

2) Electriques :

- Tableau de commande
- Tableau de mesure

3) Maçonnerie :

- Assainissement des bétons
- Réfection de l'étanchéité
- Renforcement dalle et adaptation locaux techniques

Etudes envisagées

Le présent crédit d'étude comprend l'ensemble des études nécessaires en phase projet (Phase 32 SIA), le dossier de procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA), la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA).

Le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA) seront intégrés dans la demande de crédit d'investissement global suite au retour des soumissions pour la réalisation des travaux.

Enfin, est également intégrée, la préparation des éléments administratifs nécessaires à la réalisation des dossiers FIA (Fonds Intercommunal d'Assainissement), permettant à la Commune le remboursement des frais engagés.

Il faut préciser que le coût de cette étude est entièrement remboursé par le FIA.

3. Procédure administrative

Par courriel du 6 juin 2017, le Conseil du FIA a pris position favorablement sur le plan financier présenté au SCA par les SIG le 2 juin 2017.

Les décisions protocolées à l'issue du Conseil du FIA du 2 février 2017 concernant les frais d'étude sont les suivantes :

- Reconnaissance du caractère d'urgence de l'intervention.
- Approbation de principe d'une réhabilitation rapide de l'ouvrage dont l'ingénierie et la direction des travaux sont confiées à SIG.
- Honoraires d'ingénieurs :
 - le conseil accepte le devis des SIG, sur la base d'une facturation aux coûts effectifs
 - les éventuels divers et imprévus devront être motivés avant engagement des dépenses (si montants significatifs)
- Pour le prochain chantier de réhabilitation, le Conseil souhaite que SIG assure l'AMO et que l'ingénierie fasse l'objet d'un appel d'offres.

En fonction des soumissions reçues suite à la mise en œuvre de la phase 41 (appel d'offres), un crédit d'investissement pour la réalisation de ces travaux sera ensuite présenté au Conseil municipal pour financer la construction des ouvrages et un éventuel ajustement de ces études vous sera proposé en fonction des besoins supplémentaires spécifiques de mandataires spécialisés : géomètre, études géotechniques...

Il est convenu que l'ingénierie de projet des SIG gèrera et coordonnera la totalité du projet et du budget sous le contrôle de la commune de Plan-les-Ouates.

Ces travaux ne feront pas l'objet d'une dépose de requête en autorisation de construire, l'autorisation sera donnée sous la forme d'une décision du DETA.

4. Calcul du montant du crédit d'engagement

Le montant du crédit d'étude est basé sur le devis des SIG de juin 2017.

Suite à sa séance du 2 juin 2017, le Conseil du FIA a validé les honoraires des SIG. Ainsi le coût de l'étude sera pris en charge totalement par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA) au gré des loyers versés sur une durée de 40 annuités, après approbation du décompte final des travaux par le Conseil du FIA.

Dans ce montant sont inclus : les honoraires liés à l'étude, les débours, les démarches de subvention auprès du FIA.

Le montant total du crédit d'étude s'élève à Fr. 60'000 TTC.

Le montant du coût des travaux a été estimé à Fr. 872'000 TTC

Le montant de ce crédit d'étude sera à consolider conjointement au crédit d'engagement pour la réalisation des travaux de réhabilitation des équipements mécaniques, électriques et de génie civil qui seront présentés ultérieurement.

5. Conclusion

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, d'engager cette étude en vue de la rénovation de la station de pompage des eaux usées de la ZIPLO et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de Fr. 60'000 TTC.

Le Conseil administratif

SCA / GR – septembre 2017

Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

Annexe 1

Estimation des coûts

SCA/GR/septembre 2017



Commune de Plan-les-Ouates

Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Phases 4.32 à 4.41 Etude

4.32 et 4.33 Projet de l'ouvrage, dossier de demande d'autorisation	22'600.00 F
4.41 Appel d'offres	26'000.00 F

Total phases 4.32 à 4.41	HT	48'600.00 F
---------------------------------	-----------	--------------------

B. Travaux divers

Démarches FIA	1'552.00 F
---------------	------------

Total Travaux divers HT	HT	1'552.00 F
--------------------------------	-----------	-------------------

C. Débours, hausses et imprévus

Frais de reproduction	500.00 F
Frais du cadastre	500.00 F
Emoluments et frais administratifs	1'000.00 F
Divers et imprévus : 7%	50'152.00 3'400.00 F

Total débours et imprévus	HT	5'400.00 F
----------------------------------	-----------	-------------------

Total des coûts, études, frais, débours et hausses	55'552.00 F
TVA 8.0%	4'444.20 F

TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT

60'000.00

Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

Annexe 2

Financement et coûts induits Investissement

SCA/GR/septembre 2017

Financement

Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

1	Crédit brut	60'000.00
---	-------------	-----------

2 Recettes

- 2.1 Prise en charge FIA
- 2.2 Participation des routes cantonales
- 2.3 Taxe d'équipement
- 2.4 Taxe d'écoulement
- 2.5 Sport-Toto
- 2.6 Subventions fédérales
- 2.7 Divers

	Crédit net	60'000.00
--	------------	-----------

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits
Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

1 Revenus annuels	0.00
Total des revenus annuels	-

2 Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
2.1 Charges financières		60'000.00	2.00%	1'200.00
2.2 Amortissements	40	60'000.00	0.00%	
2.3 Charges de personnel				
2.4 Energie				
2.5 Matériel et fournitures				
2.6 Maintenance par des tiers				
2.7 Prestations de tiers				
2.8 Divers, subvention complémentaire				
Total des charges pour la première année				1'200.00

3 Coûts induits pour la première année	1'200.00
---	-----------------

Investissement

Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

PREVISION	Plan annuel des investissements	Pas prévu dans le plan annuel des investissements		
	Crédit global			
	Répartition selon plan des investissements	2017	2018	Total
	Dépenses brutes prévues			
	Recettes estimées			0.00
	Total dépenses nettes	0.00	0.00	0.00

PREVISIBLE	Coûts des travaux			
	Crédit pour la réalisation	60'000.00		
	Répartition selon exécution	2017	2018	Total
	Dépenses brutes prévues	60'000.00		60'000.00
	Recettes estimées			
	Total dépenses nettes	60'000.00	0.00	60'000.00

Crédit d'engagement pour l'étude de la rénovation de la station de pompage de la ZIPLO

Annexe 3

Documents techniques

NOMER LES DOCUMENTS JOINTS

SCA/GR/septembre 2017